

Nature et agriculture : l'Algérie fait de son mieux

Samira Bourbia-Takharboucht

Journaliste, Algérie

C'est une ambition algérienne : bénéficier d'un équilibre alimentaire et sanitaire tout en préservant ses ressources naturelles. Pour exaucer ce souhait et parvenir à concilier environnement protégé et sécurité alimentaire, il est nécessaire de trouver des solutions afin de lutter contre la désertification et le stress hydrique menaçant le pays depuis plusieurs années. Il est temps pour notre société de prendre des mesures adéquates pour protéger l'environnement au risque de voir apparaître des dégradations irréversibles pour les générations futures qui en subiront les conséquences.

Au risque de demeurer au stade des intentions, les déclarations et promesses faites par le gouvernement algérien au cours des dernières années, notamment lors de la COP 21, devront se traduire en actions. La sonnette d'alarme est déjà tirée depuis des années, concernant les risques de désertification, de déboisement et de la détérioration des rendements agricoles. Ces risques s'accroissent et les épisodes de sécheresse menacent le massif forestier du pays ainsi que les terres agricoles souffrant de restrictions d'eau causées par le dérèglement climatique et l'absence de pluie.

Si ces menaces sont désormais reconnues, il faut maintenant tâcher de mettre en place un plan efficace dans une conjoncture économique pourtant difficile : une économie peu diversifiée et pâtissant de la chute des cours du pétrole depuis 2014 ainsi que de la dévaluation du dinar, la monnaie nationale. En affirmant son engagement de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7% d'ici 2030, l'Algérie confirme ses ambitions en matière de transition énergétique et de développement agricole qui pourtant, accusent des années de retard.

Aujourd'hui ce double défi devient un objectif car le pays doit commencer son processus de réforme globale et prioriser ses actions afin de les coordonner avec ses stratégies de développement rural. Il faut alors réviser sa politique afin d'assister à la croissance de son industrie et son agriculture tout en encourageant l'innovation. Ce pays ne peut y arriver sans l'aide de l'expertise internationale pour sauvegarder son environnement dans les régions arides et semi-arides qui sont les plus exposées au réchauffement climatique et dont les espèces animales et végétales sont menacées.

Le développement de ces espaces verts émergents au milieu du Sahara nécessiterait une irrigation spéciale et un investissement de taille. Or, actuellement, l'Etat est limité dans le développement de dépenses supplémentaires¹. En attendant une amélioration financière, l'Etat mise sur la sensibilité des citoyens contre le gaspillage et préconise aux agriculteurs de se doter de systèmes d'irrigation plus appropriés.

¹ En pleine dépression financière, le gouvernement algérien baisse le budget de l'Etat et celui de chaque secteur. Parmi les secteurs qui ont subi une coupure budgétaire en 2016, celui de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Ce département ministériel a bénéficié d'un budget de 254,2 milliards de dinars en 2016 contre 255,3 milliards de dinars en 2015, en baisse de 1,1 milliards de dinars. Un montant insignifiant au regard de leur importance stratégique. Il est évident qu'un désengagement pareil de l'Etat aura des répercussions notables et malheureuses sur les modes de vie des algériens et en particulier des populations rurales. Cette coupure budgétaire a eu un impact immédiat sur la réalisation des projets inscrits dans le programme quinquennal 2014-2019 de l'Etat.

Un nécessaire « retour à la terre »

Le « retour à la nature » et l'adaptation à ses exigences font parties des solutions à considérer pour réussir le défi de la préservation de la biodiversité et le développement de l'agroécologie. Ce défi demandera à l'Algérie plus d'efforts et de réformes pour inviter la société majoritairement rurale et traditionaliste à se moderniser dans ses systèmes d'exploitation agricole. En collaboration avec la Banque algérienne du développement rurale (BADR), le gouvernement a débloqué des budgets pour permettre aux jeunes entrepreneurs de réussir. En 2015, la BADR a accordé plus de 50 000 microcrédits bancaires pour encourager l'investissement agricole, notamment, au sud et dans les hauts-plateaux, afin de contribuer à leur désenclavement.

L'Etat est allé plus loin encore en cédant les terrains à un dinar symbolique. Mais en dépit de ces initiatives louables, les contraintes climatiques et financières ont dissuadé les potentiels bénéficiaires d'investir car l'agriculture algérienne est encore largement vulnérable face aux aléas climatiques. Afin de pallier à cette fragilité, des programmes de revalorisation du patrimoine forestier et du recensement des ressources en eau ont été mis en place afin de minimiser le stress hydrique qui menace le Sahara et les Hauts-plateaux. Une attention particulière est accordée à la nappe phréatique algérienne² qui s'épuise progressivement. Cette réserve d'eau doit être protégée contre toute exploitation irrationnelle afin d'empêcher l'aggravation de la fracture hydraulique.

Ce projet de « réconciliation » avec la nature s'opère, aussi, à travers la conception de projets résilients face aux changements climatiques. La surface irriguée du pays ne dépasse pas les 600 à 700 000 hectares sur un total de 900 000 hectares. Celle-ci ne représente que 0,45%, alors que les pays voisins (le Maroc et la Tunisie), elle dépasse les 2,5% en moyenne. Le manque d'irrigation explique l'inadéquation entre l'exploitation du sol et les conditions écologiques.

2 Qui est une vaste contrée d'eau souterraine s'étalant de la wilaya de Béchar jusqu'à la wilaya de Biskra en passant par la wilaya de Laghouat sur le versant sud de l'atlas saharien, allant jusqu'à l'extrême sud, à la limite de Reggane, In-Salah, In-Amenas et traversant une grande partie de la Libye et du sud de la Tunisie

Les experts préoccupés par la détérioration rapide du climat tentent de trouver des solutions en priorisant l'action, en collaboration avec les pouvoirs publics. Plusieurs plans stratégiques et projets sont déjà mis au point³. Cependant, il faudra attendre plusieurs années avant d'en mesurer les résultats. Dans son dernier rapport de la session de printemps, débattu au mois de juillet 2016, la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement a dévoilé les principaux projets et axes stratégiques de leur nouvelle politique du développement agricole, rural et halieutique en Algérie. La priorité a été accordée au renforcement de la plateforme de production nationale à travers l'accroissement des exploitations agricoles, en les dotant de nouveaux outils et équipements agricoles structurants et modernes, la protection de l'environnement et la promotion du capital humain à travers la formation.

Ces efforts seraient susceptibles de contribuer à l'augmentation de la production céréalière de 67,3 millions quintaux par an, de 157 millions quintaux de légumes frais, de 10,2 millions quintaux de dattes et de 6,4 millions quintaux de viande rouge d'ici 2019. Cette politique permettrait d'atteindre une croissance annuelle de 5% pour la période 2015-2019⁴. Par ailleurs, la mise en œuvre de toutes ces initiatives doit s'adapter aux exigences des changements climatiques. Malheureusement cette pression ne fera qu'encourager l'exode rural et l'urbanisation de ce qui reste des terres agricoles, si nous considérons les 40% des friches vouées à l'abandon. En 2010, les wilayas d'Alger, Oran et Annaba ont perdu 71% de terres agricoles, cédées pour le relogement des habitants. Les terres agricoles représentaient, à l'époque, 0,20% hectare par habitant, mais ce chiffre risque de glisser à 0,17% d'ici 2020 sous les effets de la sécheresse et manque d'eau, notamment avec une population grandissante qui pourrait atteindre d'ici 2020 plus de 40 millions d'habitants.

3 Source : Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement. Rapport des travaux des journées d'études du 14 mars au 11 mai 2016 sur : l'Agriculture et l'environnement utile. Alger. Assemblée Populaire Nationale. Juillet 2016.

4 Source : Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement. Rapport des travaux des journées d'études du 14 mars au 11 mai 2016 sur : l'Agriculture et l'environnement utile. Alger. Assemblée Populaire Nationale. Juillet 2016. Pages : 37,38

Parmi les projets lancés dans cette optique, celui d'épuration écologique des eaux usées domestiques en 2007, issu d'une collaboration entre l'Algérie et la Belgique, dont l'objectif est de préserver les oasis de la pollution à travers l'épuration des eaux usées avant leur utilisation pour l'irrigation. C'est un exemple de solution concrète pour faire face à la pénurie d'eau, sachant que le taux de la consommation d'un Algérien par an est supérieur à 300 m³. Pour subvenir aux besoins croissants en produits alimentaires, l'Algérie doit, impérativement, améliorer ses techniques de gestion de l'eau et ses techniques culturales. Les expériences menées dans les régions d'Adrar, d'El Oued et de Biskra ont affiché des résultats éloquentes.

Plus de la moitié du pays se situe dans des zones semi-arides et arides qui souffrent de sécheresse toute l'année. Mais l'Algérie est également un pays détenant un important capital forestier. Il est estimé à 4,7 millions d'hectares de forêts et d'autres espaces boisés, un véritable atout pour un pays aride. Cependant, le gouvernement, les entreprises et les particuliers doivent agir de concert pour ralentir le phénomène de la désertification et de la déforestation. Ceci permettrait notamment de lutter contre la pollution de l'air, à l'origine du décès de 6,5 millions de personnes par an dans le monde, soit une moyenne 18 000 par jour, selon le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), publié en mois de juin 2016.

L'inévitable menace d'une pollution de l'air a incité les pouvoirs publics, avec les institutions de recherches (centres et universités), à mettre en place de nouveaux instruments de gestion des espaces forestiers à travers la politique du « Renouveau rural ». Ce projet en question a fait l'objet d'une étude approfondie de la l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres organisations voulant évaluer les capacités de l'Algérie à gérer ses espaces verts. Les résultats obtenus confortent la concrétisation de milliers de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), inscrit dans le programme quinquennal 2009-2014 du président Abdelaziz Bouteflika qui visait au renforcement de l'entrepreneuriat rural et à la création d'emplois dans les régions les plus enclavées de l'Algérie. Une opportunité pour les jeunes qui investissent dans des projets de fermes-pilotes spécialisées dans l'élevage bovin et la production laitière.

Ces engagements illustrent la volonté de l'Etat de lutter contre les changements climatiques et de développer les zones rurales algériennes. Plusieurs investisseurs ont réalisé des fermes-pilotes agricoles comme l'illustre celle de Hodna, financée par un dispositif d'aide destiné aux jeunes sans emploi (Ansej). C'est également une façon d'encourager l'agriculture entrepreneuriale et familiale. Récemment, une convention de plus de 200 millions de dollars a été signée avec des investisseurs américains pour aider l'Algérie à réaliser une ferme-pilote dans la production des céréales et l'élevage bovin. Ce projet vise à soutenir le pays dans le développement de sa biodiversité à travers l'échange de connaissance et du savoir-faire technique, qui constitue le maillon faible des investisseurs algériens cherchant à développer leurs expertises.

Extension du Barrage vert

Par ailleurs, afin de diminuer les phénomènes de pollution aérienne, de sécheresse et d'inondations, le gouvernement algérien avait envisagé dès les années 1970 une façon de contrecarrer l'avancée du désert vers le nord. Il a donc entamé la réalisation d'une « ceinture verte » appelée communément « le barrage vert », afin de lutter contre la dégradation climatique. Ce projet agroécologique de boisement de la steppe algérienne, visant à stopper l'avancée du désert, a été initié par la Direction générale des forêts durant les années 1970-1980. Son objectif était de créer une muraille de verdure reliant les frontières algériennes ouest aux frontières est sur une longueur de 1 500 km. Le projet a été arrêté momentanément durant les années 1990 pour des raisons liées aux insécurités et aux manques de financement.

En 2012, le gouvernement a relancé ce projet et prévoit son achèvement pour 2020. En 2016, le barrage vert bénéficie d'un nouveau plan d'action qui vise son extension sur une superficie de plus de 1,7 millions hectares au niveau de 10 wilayas. Cette muraille verte permettra la réhabilitation, entre autres, des plantations sur plus de 159 000 ha, de l'extension forestière et dunaire sur plus de 287 000 ha, de la réalisation de bandes vertes routières sur 26 000 ha, l'extension agropastorale sur plus de 1,8 millions ha, l'aménagement et développement forestier sur plus de 295 000 ha.

Parmi ces objectifs, l'instauration de l'équilibre écologique par une exploitation rationnelle des ressources naturelles est également visée. L'Algérie a d'ores et déjà réalisé plus de 300 000 ha de plantations forestières (reboisement, brise-vent, ceinture verte, fixation de dunes...), de 42 000 plantations pastorales, de 21 000 ha de plantations fruitières, de 14 000 km de pistes et de 1 500 unités de mobilisation de ressources en eau. Ces initiatives ont été soutenues par le rythme des réalisations inscrites au Plan national de reboisement (PNR) lancé en 2000. C'est une façon, également, de lutter contre les feux de forêt qui ravagent annuellement des milliers d'hectares et d'offrir plus de vitalité aux zones arides et semi-arides qui ont été sévèrement affectées par la sécheresse de cette année. Cette aridité a touché, également les 65 barrages en exploitation qui totalise plus de 72% de l'eau emmagasinée.

Malheureusement, même le bassin du système aquifère du Sahara septentrionale, plus connu sous l'acronyme « SASS », s'étalant sur une superficie de plus d'un million de km², dont l'Algérie détient plus de 700 000 km², s'épuise. Il représente une réserve de plus de 60 milliards de m³, d'une profondeur atteignant plus de 3000 m à certains endroits. Cette ressource hydrique de grande importance couvre les besoins du pays en alimentation, irrigation et élevage. Sans cette ressource vitale, l'Algérie s'expose à un risque de déficit hydrique aux conséquences lourdes, aussi bien pour la population rurale qu'urbaine. En effet, le pays consacre 65% de ses ressources en eau au secteur agricole. Elle encoure donc un impact quantitatif et qualitatif en cas de déficit et les régions du sud, comme Ouargla et El Oued à vocation agricole, risquent d'être abandonnées en raison de la baisse du rendement des terres... L'aridité extrême est à l'origine de la consommation élevée de l'eau par les irrigants dans les régions d'Adrar, Biskra, Oued-Righ... etc. Elles ont des oasis qui ingèrent de très importantes quantités d'eau. Pour préserver cette nappe phréatique, l'Algérie a décidé de plafonner le volume de l'eau à pomper et a préconisé l'utilisation de nouveau système d'irrigation à pivot central.

Ces mesures visent à limiter le gaspillage de l'eau et à augmenter son rendement agricole, à condition toutefois que l'urbanisation des terres agricoles soit limitée. De plus, le gouvernement préconise une agriculture bio et peu utilisatrice de pesticides. Cette pratique n'est pas encore suffisamment répandue étant donné l'utilisation toujours répandue chez les agriculteurs algériens d'intrants.

L'Algérie, pays particulièrement atteint par les changements climatiques, semble donc déterminée à s'engager vers le renforcement de son système agricole et de ses zones rurales. Des résolutions sont adoptées afin de favoriser le développement d'une agriculture résiliente et adaptée aux contraintes climatiques actuelles et à venir. Par ailleurs, des réformes sont engagées pour modérer l'exploitation des ressources naturelles et préserver les écosystèmes fragiles. Si cette évolution doit être saluée et poursuivie, il n'en demeure pas moins que les défis restent immenses et les besoins de coopération avec les partenaires internationaux nécessaires pour poursuivre les efforts déployés.

Bibliographie / Pour plus d'information

- Centre de développement des énergies renouvelables, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, Algérie.
www.cder.dz
- Ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Algérie.
www.minagri.dz
- Mediterranean Agricultural Market Information Network, MED-Amin.
www.med-amin.org

